

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente du mois de juin à 18 h 30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Irais, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET Président de la CCAVT.

24 présents + 3 pouvoirs (27 votes) :

QUORUM : 15

Date de la convocation : mercredi 24 juin 2026

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Régine CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Didier DUPIC, Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Wilfried MICHAUD, Frédéric PARTHENAY,
- ✓ Commune de Assais-les-Jumeaux : Cécile GLORIAU, Christian PRUNIER, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Dominique PAQUEREAU
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Christophe AUGYROND, Anne-Marie POUPIN, Line ROGER
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Nathalie BESSERON, Pascal BIRONNEAU, Jean-Marie BOUCHET, Jean-Yanne MARTINEAU

Pouvoirs (3) :

- ✓ Charlotte VARLET a donné pouvoir à Didier DUPIC
- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Régine CHABAUTY
- ✓ Pascal PRIMAULT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Absent(s)/Excusé(s) : Eric BILLEAU, Viviane CHABAUTY, Pascal PRIMAULT, Pascal ROCHARD, Charlotte VARLET

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance

FINANCES

Rapport général annuel d'activités 2025

Vu les articles L. 2224-5, L. 5211-39 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales

Vu le rapport ci-annexé

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'approuver le rapport général annuel d'activités 2025 et de le diffuser aux communes membres pour le présenter à leur conseil municipal
- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Le secrétaire,
Pascal BIRONNEAU

Le Président,
Olivier FOUILLET

. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20260703-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2026

Publication le : 03-07-2026

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

2025
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



SOMMAIRE

-  TERRITOIRE & GOUVERNANCE (pages 5-6)
-  FINANCES (pages 7-9)
-  RESSOURCES HUMAINES (pages 10-11)
-  AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (pages 12-14)
-  TOURISME (pages 15-18)
-  DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (pages 19-20)
-  MÉDIATHÈQUE (pages 21-23)
-  ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (page 24)
-  PETITE ENFANCE ENFANCE, JEUNESSE & ACTION SOCIALE (pages 25-27)
-  AIDE À LA PERSONNE - CIAS (pages 28-30)
-  INFORMATIQUE & COMMUNICATION (pages 31-32)
-  ATELIERS TECHNIQUES (page 33)
-  BATIMENTS COMMUNAUTAIRES (page 34)
-  RAPPORTS ANNEXES (page 35)

INTRODUCTION

En application de l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Au-delà des obligations légales imposées par le Code général des collectivités territoriales, ce rapport est aussi l'occasion pour les élus d'observer une fois par an le chemin parcouru ensemble.

Élaboré par les services de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, il retrace les principales actions menées en 2025 par la collectivité et les projets structurants engagés ainsi que les services rendus à la population. Il témoigne de la mobilisation constante des équipes et des élus autour d'objectifs partagés : renforcer la qualité de vie, accompagner le développement local et construire un avenir durable pour l'ensemble de nos habitants.

Parmi les faits marquants de cette année, nous pouvons souligner l'avancement de projets intercommunaux en matière d'aménagement du territoire, le renforcement de notre offre de services publics de proximité, ainsi que la mise en œuvre de plusieurs actions concrètes en faveur de la transition énergétique et de la cohésion sociale.

Ce document vise à offrir une lecture claire et transparente de notre action publique. Il illustre aussi notre volonté de faire vivre, dans la durée, une intercommunalité de projet au service des territoires, respectueuse des spécificités de chacun et résolument tournée vers l'avenir.

Nous remercions l'ensemble des élus, agents et partenaires pour leur implication tout au long de cette année. Leur engagement quotidien est le socle de la réussite de nos politiques publiques.



TERRITOIRE & GOUVERNANCE



LE PRÉSIDENT



Olivier FOUILLET
Maire d'Airvault

LES VICE-PRÉSIDENTS



1er vice-président
Pascal BIRONNEAU
Maire de Saint-Loup-Lamairé



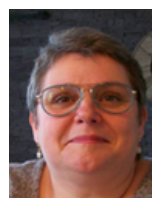
2ème vice-président
Daniel ROBERT
Maire d'Availles-Thouarsais



3ème vice-président
Frédérique DAMBRINE
Maire déléguée de Tessonnière



4ème vice-président
Monique NOLOT
Maire de Louin



5ème vice-président
Hélène MARSAULT
Maire d'Irais

LES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Viviane CHABAUTY - Airvault

Maryse CHARRIER - Airvault

Sébastien FAURE - Airvault

Dominique GUILBOT - Airvault

Jacky JOZEAU - Airvault

Mattieu MANCEAU - Airvault

Sylvie NOBLET-HORTET - Airvault

Frédéric PARTHENAY - Airvault

Lucette ROCHER - Airvault

Huguette ROUSSEAU - Airvault

Françoise RICHARD - Le Chillou

Jean-Claude LAURANTIN - Assais-les-Jumeaux

Fabrice DURAND - Assais-les-Jumeaux

Jean-Louis RIDOUARD - Assais-les-Jumeaux

Dominique BARREAU - Saint-Loup-Lamairé

Alain JÉZÉQUEL - Saint-Loup-Lamairé

Micheline RÉAU - Saint-Loup-Lamairé

Jacques ROY - Boussais

Gérard GIRET - Boussais

Maryse BARIGAULT - Louin

Mathias DIXNEUF - Louin

Gérard CHABAUTY - Maisontiers

PLUSIEURS INSTANCES

Le conseil communautaire : constitué de 28 élus communautaires, il est chargé de délibérer et voter les actions à mettre en œuvre

La conférence des maires élargie : elle est composée des maires des communes membres et de leurs communes déléguées et associées dès lors qu'ils sont conseillers communautaires.

Les commissions : animées par les vice-présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, les 6 commissions proposent et examinent les dossiers.

LES COMMISSIONS

• Développement économique - Emploi - Tourisme - Politique du Logement

Pascal BIRONNEAU

Maryse CHARRIER

Françoise RICHARD

Mattieu MANCEAU

Lucette ROCHER

Gérard CHABAUTY

Sylvie NOBLET-HORTET

• Déchets

Daniel ROBERT

Gérard GIRET

Hélène MARSAULT

Fabrice DURAND

Jacky JOZEAU

Alain JEZEQUEL

Gérard CHABAUTY

Monique NOLOT

Françoise RICHARD

Dominique GUILBOT

• Assainissement

Daniel ROBERT

Gérard GIRET

Hélène MARSAULT

Mathias DIXNEUF

Jacky JOZEAU

Alain JEZEQUEL

Jean-Claude LAURANTIN

Viviane CHABAUTY

Fabrice DURAND

Dominique GUILBOT

• Suivi des infrastructures et de leurs accessibilités - Équipements sportifs et piscines

Hélène MARSAULT

Jacques ROY

Sylvie NOBLET-HORTET

Frédéric PARTHENAY

Lucette ROCHER

Alain JEZEQUEL

Jacky JOZEAU

• Solidarités - Enfance - Jeunesse - Culture - Communication

Frédérique DAMBRINE

Maryse CHARRIER

Gérard CHABAUTY

Mattieu MANCEAU

Lucette ROCHER

Frédéric PARTHENAY

Françoise RICHARD

• Environnement - Développement durable - Milieux aquatiques - GEMAPI

Monique NOLOT

Daniel ROBERT

Gérard CHABAUTY

Gérard GIRET

Viviane CHABAUTY

Dominique BARREAU

Jean-Louis RIDOUARD

FINANCES

L'ensemble des bilans du budget principal et des 3 budgets annexes 2025 a été présenté lors du conseil communautaire du 28 avril 2026.

Bilan CFU 2025

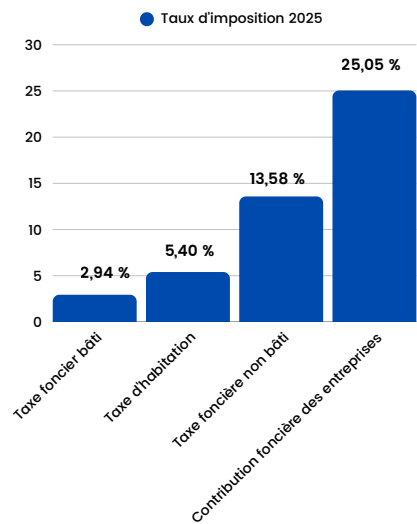
		Budget Annexe Zones artisanales	BUDGET PRINCIPAL	ENSEMBLE	SPIC/SPA A AUTONOMIE FINANCIERE	
					ASS COLLECTIF	OFFICES DU TOURISME AVT
INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté (a)	-707 640,88	-113 573,97	-821 214,85	2 974,00	0,00
	Recettes de l'exercice (b)	918 394,69	1 694 093,09	2 612 487,78	264 875,09	0,00
	Dépenses de l'exercice (c)	998 676,19	2 583 629,81	3 582 306,00	368 600,66	0,00
	Résultat de l'exercice (b - c)	-80 281,50	-889 536,72	-969 818,22	-103 725,57	0,00
	Résultat cumulé (a + b - c)	-787 922,38	-1 003 110,69	-1 791 033,07	-100 751,57	0,00
	RAR recettes (d)		467 306,80	467 306,80	40 460,00	0,00
	RAR dépenses (e)		457 740,42	457 740,42	36 480,00	0,00
		Besoin ou excédent de financement cumulé (a + b - c + d - e)	-787 922,38	-993 544,31	-96 771,57	0,00
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur reporté (A)	0,00	2 273 305,33	2 273 305,33	191 175,13	6 446,67
	Recettes de l'exercice (B)	1 008 874,24	7 366 007,47	8 374 881,71	776 564,48	67 979,70
	Dépenses de l'exercice (C)	1 017 200,61	6 422 719,60	7 439 920,21	628 407,13	70 143,61
	Résultat de l'exercice (B - C)	-8 326,37	943 287,87	934 961,50	148 157,35	-2 163,91
	Résultat cumulé (A + B - C)	-8 326,37	3 216 593,20	3 208 266,83	339 332,48	4 282,76
AFFECTATION DU RESULTAT (art 1068)		0,00	993 544,31	993 544,31	96 771,57	0,00
Report en fonctionnement		-8 326,37	2 223 048,89	2 214 722,52	242 560,91	4 282,76

Admissions en non-valeur des usagers

	Admissions en non-valeur de créances éteintes	Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables
Budget principal	5 378,68 €	1 469,15 €
Budget assainissement collectif	1 440,17 €	17 585,49 €

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

- 11 %
- 3,30 € l'hectolitre d'ordures ménagères résiduelles, soit :
- Bac de 140 L collecté : 4,62 €
 - Bac de 240 L collecté : 7,92 €



LE FPIC

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2025 a été réparti entre l'EPCI et ses communes membres selon une répartition libre lors du conseil communautaire du 23 septembre 2025 (Délibération n°D2025-072).

Communes membres de la CCAVT	Montant
CCAVT	338 000 €
Airvault	211 963 €
Assais-les-Jumeaux	25 252 €
Availles-Thouarsais	6 304 €
Boussais	11 825 €
Le Chillou	4 881 €
Irais	7 617 €
Louin	24 567 €
Maisontiers	5 146 €
Saint-Loup-Lamairé	40 069 €
Ensemble	675 624 €

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES

SUBVENTIONNEMENTS SOLLICITÉS	MONTANT ATTRIBUÉ
Subventions de fonctionnement	229 806,84 €
TOIT EN GÂTINE : Subvention de fonctionnement 2025 (4 630,11 €) Prise en charge des fluides et entretien des espaces pour 2025 (3 359, 47 €)	7 989,58 €
ADIL 79 : Subvention annuelle de fonctionnement	756,36 €
MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DE PARTHENAY ET DE GÂTINE : Subvention de fonctionnement	2 500,00 €
MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU THOUARSAIS : Subvention de fonctionnement	3 800,00 €
CENTRE SOCIO CULTUREL : Subvention aide au fonctionnement (149 000 €) Subvention remboursement fluides (16 000 €)	165 000,00 €
RADIO VAL D'OR : Subvention pluriannuelle de fonctionnement 2025	6 500,00 €
ÉCOLE DE MUSIQUE : Subvention par conventionnement en fonction du nombre d'élèves	15 260,90 €
CIAS : Subvention annuelle de fonctionnement	18 000,00 €
ASSOCIATION DES SOIGNANTS DU VAL DU THOUET : Subvention exceptionnelle pour charges locaux inoccupés et surcoût de la gestion des deux sites	10 000,00 €

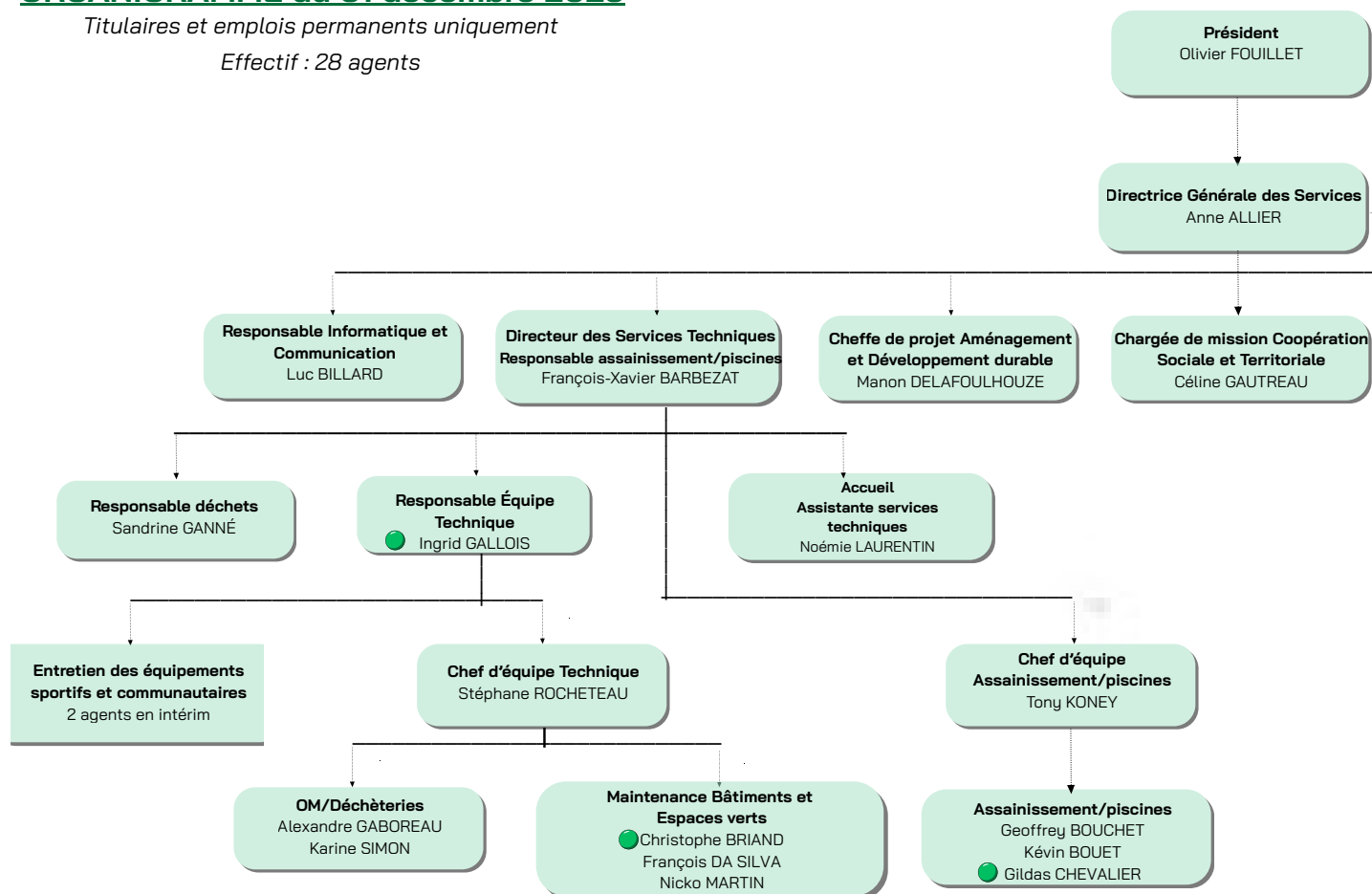
SUBVENTIONNEMENTS SOLLICITÉS	MONTANT ATTRIBUÉ
Subventions pour manifestations et autres subventions	13 800,00 €
LE RÊVE DE L'ABORIGÈNE : Subvention festival	500,00 €
EOLE 79 : Régate Windsurf sur le lac du Cébron	500,00 €
ASSOCIATION 2A : Subvention Salon du Livre (2 500 €) Marché des Producteurs de Pays (500 €)	3 000,00 €
CENTRE SOCIO CULTUREL : Festival <i>Les murs ont des oreilles</i> (2 000 €) Festival <i>Musiques et danses du monde</i> (3 000 €)	5 000,00 €
LES RENDEZ-VOUS DE SAINT-LOUP : Festival de peinture et de sculpture	4 500,00 €
MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DE PARTHENAY ET DE GÂTINE : Job dating 2025	300,00 €

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME au 31 décembre 2025

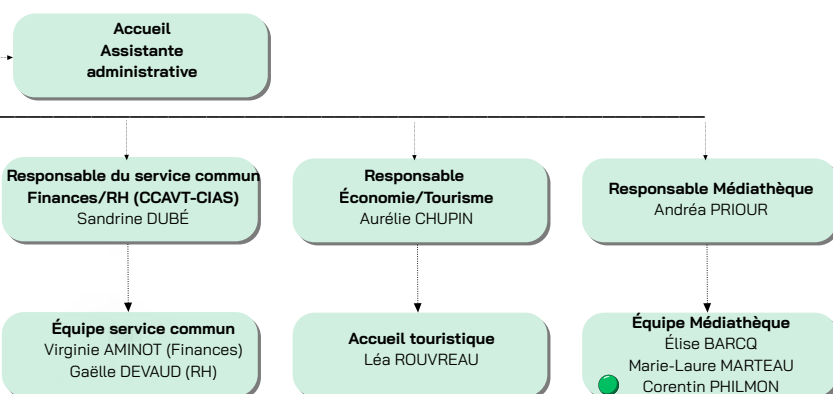
Titulaires et emplois permanents uniquement

Effectif : 28 agents



5 agents sont arrivés au cours de l'année en emplois permanents

3 agents ont quitté la Communauté de Communes en 2025



Emplois ponctuels et stagiaires

La Communauté de Communes fait appel au service intérim du Centre de Gestion 79 pour ses besoins ponctuels et saisonniers.

En 2025, les heures payées (y compris les congés payés) au Centre de Gestion représentent la somme de 41 375 €.

Les formations

En 2025, il y a eu 69 jours de formation (dont 17 jours de formation d'intégration).

Action sociale - CNAS

La collectivité a versé pour l'année 2025 la somme de 7 030 € (retour aux agents de 9 618,82 €).

AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

URBANISME ET PLANIFICATION



Engagée en avril 2019, la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal s'est poursuivie en 2025.

Une exposition itinérante pour présenter le diagnostic et les enjeux du territoire, s'est déroulée du 31 mars au 20 juin dans les 9 communes de la CCAVT, et qui s'est finalisée par une réunion publique le 9 septembre 2025 au Domaine de Soulièvres.

L'année 2025 a vu également la poursuite du travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui a fait l'objet d'échanges dans les conseils municipaux des 9 communes à l'été 2025, avant la tenue d'un débat sur les orientations du PADD en conseil communautaire du 4 novembre 2025.

En parallèle, le service a mis en place un outil de suivi de la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet entre 2021 et 2024, afin d'établir le rapport local sur le suivi de l'artificialisation des sols et de répondre aux obligations de la loi Climat & Résilience d'août 2021. Ce rapport a été présenté et débattu en conseil communautaire du 4 novembre 2025 et a permis de mesurer la trajectoire du territoire par rapport à l'objectif national du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cet objectif ZAN, la Région Nouvelle-Aquitaine avait également lancé au printemps 2025, un appel à candidature pour définir la liste des projets d'envergure régionale qui pourront émerger dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). La CCAVT a candidaté en juillet 2025 pour que le projet de modernisation et d'extension de la cimenterie d'Airvault, puisse être reconnu d'intérêt régional. Cette candidature a été retenue, ce qui permet de ne pas comptabiliser la consommation foncière de ce projet économique au niveau local.

Enfin, l'année 2025 a vu le lancement d'une procédure de modification n°1 du PLU d'Airvault afin de mettre en cohérence l'activité d'exploitation de carrières d'Heidelberg Materials avec le zonage du PLU en passant d'une zone U* (dédiée aux activités économiques) à un zonage Nc (Naturel carrières).

AMÉNAGEMENT

Engagé en 2021, le projet de nouvelle zone d'activité économique dite « Auralis 2 » a connu en 2025 des avancées significatives avec la fin des phases d'autorisation administrative et notamment :

- la création de la Zone d'Aménagement concertée (ZAC) Auralis 2 a été validée en février 2025 par le conseil communautaire,
- les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies afin d'élaborer le dossier déclaratif au titre de la loi sur l'eau et le dossier de réalisation de la ZAC, qui a été validé en conseil communautaire du 19 décembre 2025.

En septembre 2025, l'INRAP est venu procéder aux fouilles archéologiques sur ce site de 12 ha, à proximité de la zone Auralis 1, qui n'ont révélé aucune découverte majeure.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bien que faisant parti des EPCI non soumis à l'obligation de se doter d'un PCAET (seuil fixé à + de 20 000 habitants), mais consciente des enjeux du réchauffement climatique, la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet s'est engagée dans une démarche volontaire d'élaboration de son Plan Climat, Air et Energie Territorial (PCAET).

L'année 2025 a permis de finaliser cette démarche engagée en 2019, avec l'arrêt du projet de PCAET en juillet 2025, avant la phase de consultation des personnes publiques concernées (la Région et l'Etat) et l'autorité environnementale et la phase de mise à disposition au public du projet qui s'est tenu entre le 8 décembre et le 7 janvier 2026.

A travers ce PCAET, la Communauté de Communes s'est ainsi dotée d'un outil de planification de sa stratégie de transition écologique à l'échelle du territoire, avec des objectifs à horizon 2030 et 2050 en matière de réduction des Gaz à Effet de Serre, de réduction de la consommation énergie finale, de stockage carbone, de réduction de polluants atmosphériques et de production d'énergies renouvelables et un programme d'actions en 57 mesures pour les 6 prochaines années.

En complément de la finalisation de son PCAET, la Communauté de Communes s'est également engagée dans la Démarche Nationale de « Territoire Engagé dans la Transition écologique » en signant en août 2025 avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs Territorial sur 4 ans, afin d'accompagner la collectivité dans l'amélioration de sa politique de transition écologique.

HABITAT

Depuis 2021, les 3 Communautés de Communes (Airvaudais-Val du Thouet, Thouarsais et Loudunais) se sont associées pour constituer un guichet unique de conseils en rénovation énergétique de l'habitat aux particuliers, labellisé Service Public de la rénovation de l'habitat.

A travers cet accompagnement, 207 ménages du territoire ont pu recevoir des informations et/ou des conseils renforcés sur la rénovation énergétique de leurs logements au cours de l'année 2025. Les artisans du territoire peuvent également contacter ce service pour obtenir des informations et recommandations par rapport au régime d'aides Ma Prime Rénov'.

Ce service est financé depuis le 1^{er} janvier 2025 à travers un nouveau cadre de financement entre les intercommunalités et l'Etat (et son outil l'ANAH), intitulé Pacte Territorial Espace Conseil France Renov', qui a été validé en conseil communautaire de février 2025 pour une durée de 5 ans et qui permet d'obtenir 50 % de subvention sur la mise en place de ce service d'aide. La Région Nouvelle-Aquitaine finance quant à elle, 30 % du coût de ce service mutualisé, qui permet à la CCAVT d'avoir une équipe de 3 personnes pour apporter un service gratuit et sûr auprès de la population et lutter contre les fraudes.



Plusieurs initiatives et animations ont été également organisées sur le territoire en 2025 :

- deux soirées publiques « Nuit de la thermographie » à Assais-les-Jumeaux (06 février) et Boussais (19 février), qui ont connu un franc succès avec près de 30 inscrits par soirée,
- un stand du Service public de la Rénovation de l'habitat à la Foire de Pâques d'Airvault en avril,
- la présence du service aux journées portes ouvertes du CCAS d'Airvault.



Concernant la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Protection des Inondations, déléguée aux 3 syndicats de rivières (SMVThouet, SIBThouaret, SIVUBDive), situés sur le territoire de la CCAVT, l'année 2025 a été notamment marquée par :

- l'approbation d'une convention de financement entre le SMVT, animateur du SAGE et la CCAVT en octobre 2025,
- la poursuite de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat) sur la gestion de l'eau dans le contexte du changement climatique à l'échelle du bassin du Thouet (finalisation du diagnostic et définition des besoins en eau par usages),
- l'élaboration du nouveau Programme d'action Accord de Territoire du Bassin du Thouaret (ex-CTMA) sur la période 2026-2029,
- l'engagement d'une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie et d'une gouvernance sur la Vallée de la Dive,
- le début d'une réflexion sur la définition d'une nouvelle gouvernance à l'échelle du SAGE du Thouet.



TOURISME

ACCUEIL TOURISTIQUE

Sur l'année 2025, 4 497 personnes ont été accueillies dans les locaux de l'Office de Tourisme.

Les bureaux d'information touristique d'Airvault et de Saint-Loup-sur-Thouet ont ouvert selon 4 périodes distinctes définies :

- du 1^{er} mars (1^{er} avril pour Saint-Loup-sur-Thouet) au 21 juin : ouverture du mardi au samedi (matin à Airvault et après-midi à Saint-Loup-sur-Thouet),
- du 24 juin au 21 septembre : ouverture des 2 bureaux, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h,
- du 23 au 30 septembre : ouverture du mardi au samedi (matin à Airvault et après-midi à Saint-Loup-sur-Thouet),
- Octobre : 3 matinées/semaine à Airvault, 2 matinées/semaine à Saint-Loup-sur-Thouet.



L'accueil a été assuré par Léa Rouvreau, agent d'accueil et d'animation, et Leïla Massé, saisonnière du 17 juin au 21 septembre. Maéva Pouly, saisonnière à temps partiel (2 jours/semaine), a quant à elle été recrutée sur les mois de juillet-août.

L'équipe d'accueil a également été renforcée par le recrutement d'une stagiaire, Romane Fauvel, étudiante en master de Tourisme, en stage durant 2,5 mois, sur l'avant-saison, du 7 avril au 28 juin.

L'ouverture des locaux du bureau de Saint-Loup, a été également assurée les dimanches en juillet et août par les bénévoles de l'association des Rendez-vous de Saint-Loup.

ANIMATION TOURISTIQUE

Fréquentation des mercredis de l'été :

- 187 personnes accueillies, sur 12 dates et 18 animations proposées, de fin juin à début septembre.
- 3 nouveautés étaient proposées en 2025 : atelier artistique à la Micro-Folie, visite virtuelle d'Airvault avec LegendR et une animation nature à Boussais
- Les retours du public positifs quant à la qualité des intervenants.
- Côté communication, un flyer a été créé en interne à l'Office de Tourisme puis imprimé par MACE Imprimerie

Autres indicateurs de fréquentation :

- Vélo Francette : 4 456 passages de mai à octobre (+ 2 % / 2024)
- Facebook : 1 406 abonnés à la page de l'Office de Tourisme (hausse de 14,9 % par rapport à 2024) et 7 497 visites.



PRINCIPALES MISSIONS DES OFFICES DE TOURISME

- **Accueil et information des touristes** : physique, téléphonique, par courriel.
- **Mise à jour de l'information touristique** par le SIT départemental avec mise à jour des hébergements, des sites touristiques, des restaurants, des manifestations et une liste des commerces (mise à jour du livret d'accueil saisonnier).
- **Promotion et communication** : création et diffusion de supports de communication (brochure touristique, guide des manifestations), mise à jour du site Internet et animation de la page Facebook.
- **Gestion d'une boutique** avec objets poitevins + objets locaux et associatifs.
- **Prêt des clés** pour la visite de la fontaine souterraine d'Airvault.
- **Animation du réseau des socio-pro** avec l'envoi d'un journal touristique trimestriel.
- **Organisation et mise en place des « mercredis de l'été »** : programme d'animations durant l'été.
- **Service de réservation et billetterie**

PROMOTION TOURISTIQUE

Actions en collaboration avec le PETR :

Des actions de promotion, communication et de coordination sont réalisées en collaboration avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine. Ce groupe de travail est constitué d'élus et techniciens issus des 3 Communautés de Communes que sont Airvaudais-Val du Thouet, Parthenay-Gâtine et Val de Gâtine.

Promotion :

Les équipes tourisme ont été présentes sur les actions de promotion des bourses d'échange. Les guides touristiques Gâtine y ont été distribués.

- Présence sur la bourse d'échange du Pays Thouarsais le 1er avril.
- Présence sur la bourse d'échange départementale le 3 avril.

Communication :

- Mise à jour et distribution de l'édition 2025 de la brochure touristique Gâtine.
- Tournage et diffusion de 10 épisodes de la série « Objectif Gâtine », en format de 10 à 15 minutes, réalisés par Radio Gâtine.

Partenariat sur 2 ans, avec la fréquence d'une réalisation de 10 reportages par an (durée d'environ 10 minutes).

Réalisation de reportages avec vidéos et interviews sur site sur les trois Communautés de Communes composant le Pays de Gâtine.

Thèmes 2025

Gastronomie en Gâtine, les campings, patrimoine en Val de Gâtine, Parthenay secret, activités sportives et à sensation, la parthenaise, hébergements atypiques et de prestige, les jardins de Gâtine, Métiers d'art à Parthenay, les Petites Cités de Caractère de Gâtine.

L'Office de Tourisme a édité le guide des manifestations de l'été, recensant toutes les animations se déroulant sur le territoire de début juin à fin septembre.

Le travail de mise en page et collecte des informations a été réalisé par Romane Fauvel, étudiante en master tourisme et stagiaire à l'OT durant 2,5 mois, et l'impression a été réalisée par l'imprimerie MACE.

Ce document a reçu un bon accueil des visiteurs et particulièrement des habitants, qui disposent aujourd'hui d'un document unique récapitulant toutes les manifestations estivales du territoire

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Mission de conseil auprès des hébergeurs :

Lors d'une création d'hébergement touristique, les propriétaires sont invités à se mettre en relation avec le service tourisme afin de fixer un rendez-vous :

- Explications sur leurs obligations et la perception de la taxe de séjour
- Orientations et conseils (promotion, communication, prestas facultatives)
- Propositions sur nos services : intégration dans la base de données SIT, promotion-communication, système gratuit de réservation en ligne Open System, distribution de documentation pour leurs visiteurs...

Terra Aventura :

Le concept Terra Aventura, chasse au trésor interactive, est né en Limousin et s'est étendu depuis à toute la région Nouvelle-Aquitaine. Cette communauté comptabilise aujourd'hui plus de 3 millions de joueurs.

Trois circuits existent sur le territoire :

- Le circuit « Cébron pour les zabdos », créé en 2017 autour du lac du Cébron.
- Le circuit « Sur les pas d'Aldéarde d'Aulnay », publié pour les vacances d'octobre 2019.
- Le circuit « Triviale poursuite lupéenne », créé en 2022.



Évolution de la fréquentation des circuits de 2023 à 2025 :

	2023	2024	2025
Airvault	3 022	3 282	2 825
Cébron	3 495	3 928	3 578
Saint-Loup	6 368	5 335	4 442
TOTAL	12 885	12 545	10 845

Au total, 10 845 personnes ont fréquenté les parcours Terra Aventura en 2025. L'impact économique de l'installation de ces caches est conséquent car le concept est déclencheur de séjours. Les joueurs consomment également dans les commerces locaux. L'Office de Tourisme gère les commentaires joueurs, la commande des poï'z et l'approvisionnement des caches.

Taxe de séjour :

Elle est instaurée sur tout le territoire CCAVT depuis le 1^{er} janvier 2016, avec une perception au réel sur toute l'année, et un système de déclaration annuelle (depuis 2022).



Estimation de la taxe de séjour 2025 : 20 099 €

Camping du Cébron :

A l'instar des saisons précédentes, une convention a été signée entre la CCAVT et l'association de la Bêta-Pi pour la gestion du camping du Cébron pour une durée de 6 mois, du 1^{er} avril au 30 septembre 2025.

Fréquentation 2025 : 2 883 nuitées (2 933 nuitées en 2024), soit une relative stabilité.

APPEL À PROJET RÉGIONAL "ACTT"

Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques, en collaboration avec le PETR Pays de Gâtine :

La commission tourisme du Pays de Gâtine, à la demande des 3 Communautés de Communes, a répondu à l'Appel à Projet régional ACTT dans le cadre de la convention tourisme signée entre les 3 EPCI et le Pays de Gâtine.

Cet appel à projet a pour objectif d'engager la filière touristique vers un tourisme durable et écoresponsable à travers un accompagnement aux transitions environnementales et énergétiques, sociales et économiques des territoires touristiques.

Ainsi, cette stratégie tourisme, en réponse à cet appel à projets comprendra l'élaboration et la mise en place d'une charte de tourisme durable à construire avec les acteurs touristiques.

Un travail a été mené durant 18 mois avec le bureau d'études Colibri Tourisme au travers d'ateliers, de diverses réunions et de déplacements pour élaborer une charte de tourisme durable applicable aux divers acteurs de l'activité touristique : hébergeurs, restaurateurs et sites de loisirs.

Les premiers autodiagnostic ont été réalisés sur le mois de novembre et décembre 2025.

ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU CÉBRON

Rappel contexte

Étude avec multiples attendus :

- développement touristique,
- favoriser les activités de plein air et de pleine nature,
- rationaliser les moyens,
- améliorer la lisibilité de l'offre Cébron.

Budget : 33 700€ HT (30 % Région, 30 % LEADER, 20 % CD79, 20 % CCAVT)

Le bureau d'études Protourisme a accompagné le service tourisme dans cette étude.

Les attendus des 2 collectivités ont été recensés et plusieurs échanges écrits et oraux ont eu lieu entre le CD79 et la CCAVT. Il a été convenu que la Maison du Lac, le parking ainsi qu'une partie du bâtiment où se trouve actuellement l'association EOLE pour l'activité de voile soient cédés à la CCAVT pour la somme de l'euro symbolique.

La dernière phase de l'étude présentant le rendu final de l'étude, soit le développement d'un scénario retenu et le plan d'actions détaillé, ont été présentés lors du 3^{ème} et dernier COPIL qui s'est tenu le 18 décembre 2025.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSIONS PRINCIPALES

- Intervention sur les zones d'activité économique
- Immobilier d'entreprises
- Accompagnement création/développement des entreprises
- Actions en faveur du développement économique du territoire Airvaudais-Val du Thouet
- Cotisation à Initiatives Deux-Sèvres pour aide aux porteurs de projet
- Attractivité du territoire

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE 2025

3ème Job Dating

Le jeudi 2 octobre 2025 a eu lieu à Soulièvres le 3^{ème} Job Dating sur la Communauté de Communes, organisé conjointement avec la MDEE de Parthenay-Gâtine. Cette manifestation est destinée exclusivement aux entreprises du territoire et met en avant les propositions d'offres d'emploi sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet.

Succès de la manifestation :

- une vingtaine d'entreprises/partenaires représentés,
- fréquentation : plus d'une centaine de candidats,
- format apprécié par les entreprises présentes,
- des contacts intéressants.

Club des entreprises

Tout au long de l'année, différentes rencontres sont organisées par le club des entreprises : déjeuners, petits déjeuners, afterworks, réunions diverses... Les services de la collectivité sont invités à ces temps d'échange et participent à la vie du réseau.

Animation réseau acteurs économiques

Un premier p'tit déjeuner présentant l'association Recto-Verso a été organisé le 18 juin. Faute de participants, celui-ci a été annulé mais les contacts des entreprises intéressées ont été transmis au réseau RV pour organiser des rendez-vous privés. Le réseau a pu avoir des entretiens avec la maison de retraite d'Airvault, la Cimenterie, Marie Surgelés et le groupe Lescure pour leur présenter leurs actions.

Un deuxième rendez-vous a été fixé avec la présentation d'Altae Technopole le jeudi 16 octobre à 18 h 30 au centre de ressources Media-Tech de Saint-Loup-Lamairé, sur le thème de l'innovation. Associé avec le club des entreprises, une douzaine d'entreprises étaient présentes.

Réseau initiative Deux-Sèvres

Après de nombreux échanges entre Initiative Deux-Sèvres et les 8 EPCI des Deux-Sèvres, une même cotisation de 0,15 €/habitant est demandée à chaque EPCI pour adhérer au réseau.

Pour l'année 2025, la CCAVT a donc réglé la somme de 1 050 € (7 000 X 0,15 €).

Une modification a été apportée dans l'instruction des dossiers.

Auparavant, les porteurs de projet souhaitant présenter des dossiers de création/reprise d'entreprise pour l'octroi d'un prêt à 0 % par Initiative Deux-Sèvres étaient directement traités au Pays de Gâtine. L'instruction des dossiers a dorénavant lieu directement au niveau de la CCAVT, avec le service économie.

La suite du traitement des dossiers est restée inchangée : passage des porteurs de projet en comité local puis traitement des prêts par IDS79.

Pour 2025, 2 porteuses de projet ont été reçues par le comité local de Gâtine IDS, pour la création de 2 commerces dans le bourg d'Airvault : un commerce dans la location de décoration dans l'événementiel et un salon de coiffure axé sur les coiffures fortifiantes et les teintures végétales.

Les 2 prêts ont été accordés, pour des montants respectifs de 5 000 et 8 000 €, à rembourser sur 5 ans.

Participation à la foire de Pâques 2025

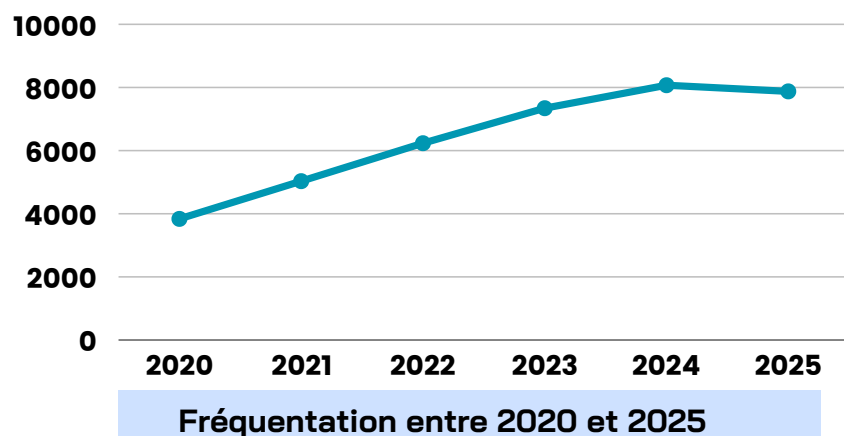
Comme depuis quelques années, la Communauté de Communes a tenu un stand lors de la foire de Pâques 2025.

Les différents services de la collectivité y sont présentés et des animations proposées.

Pour 2025, le public pouvait y découvrir des panneaux explicatifs sur le PLUi, exposés dans le cadre de l'exposition itinérante, présentant le diagnostic et les enjeux du territoire.



Un rapport complet est disponible sur demande à la Communauté de Communes



● 656 visiteurs par mois, en moyenne

● Baisse de la fréquentation de 2,4 %

● Baisse des nouveaux inscrits de 10,8 %

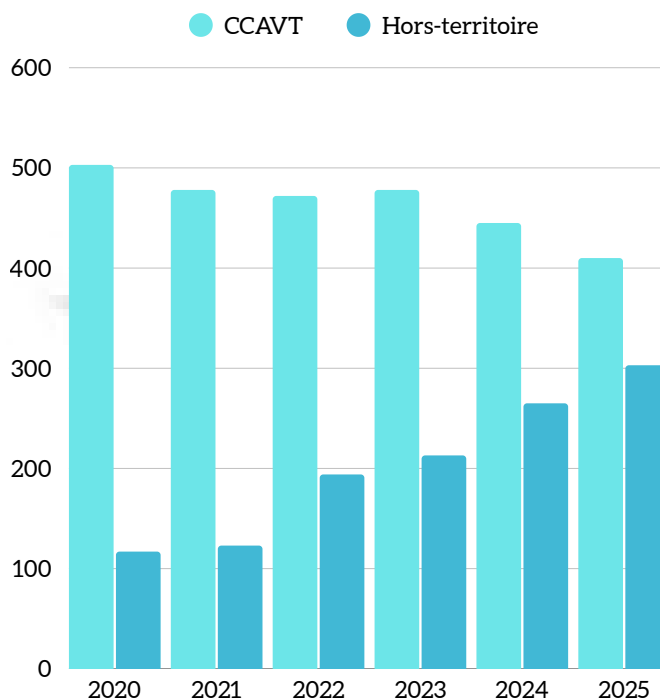
La baisse de fréquentation peut s'expliquer par le fait que l'année 2025 n'a pas eu d'édition du Salon du livre.



Un emprunteur actif est un usager inscrit ayant emprunté au moins un document au cours de la période de référence.

Parmi les emprunteurs actifs, 57,5 % d'entre eux résident sur le territoire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet.

Le nombre d'emprunteurs actifs extérieurs au territoire est en hausse de 5 %.

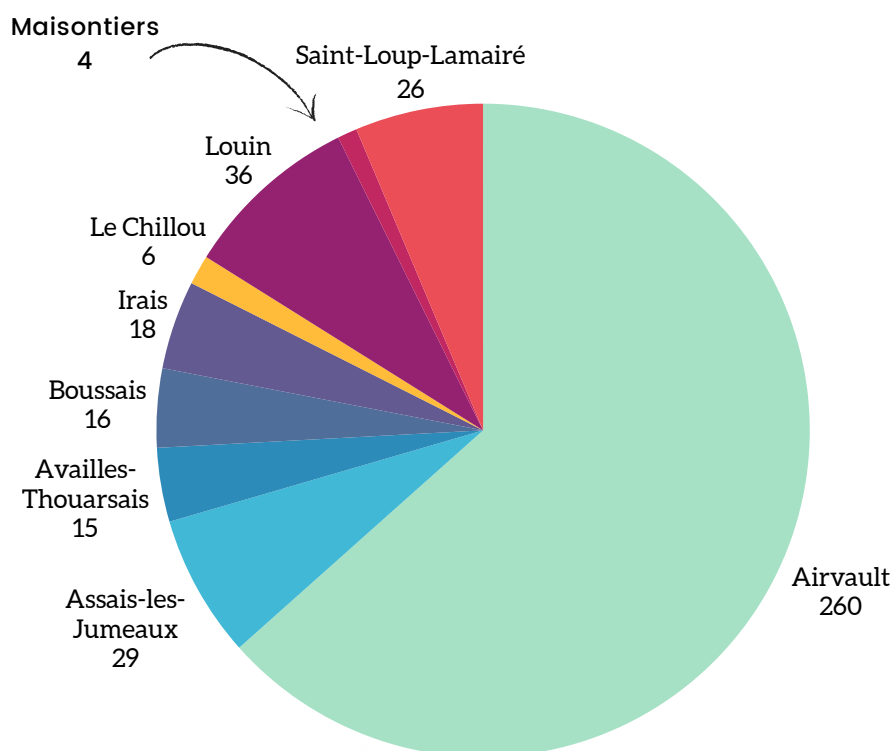


Évolution des emprunteurs actifs par localisation



Emprunteurs actifs en 2025 par commune

Sur les communes membres de la CCAVT, les communes d'Airvault, Assais-les-Jumeaux, Louin et Saint-Loup-Lamairé sont celles qui recensent les plus d'emprunteurs actifs.



Quelques chiffres clefs des acquisitions en 2025 :

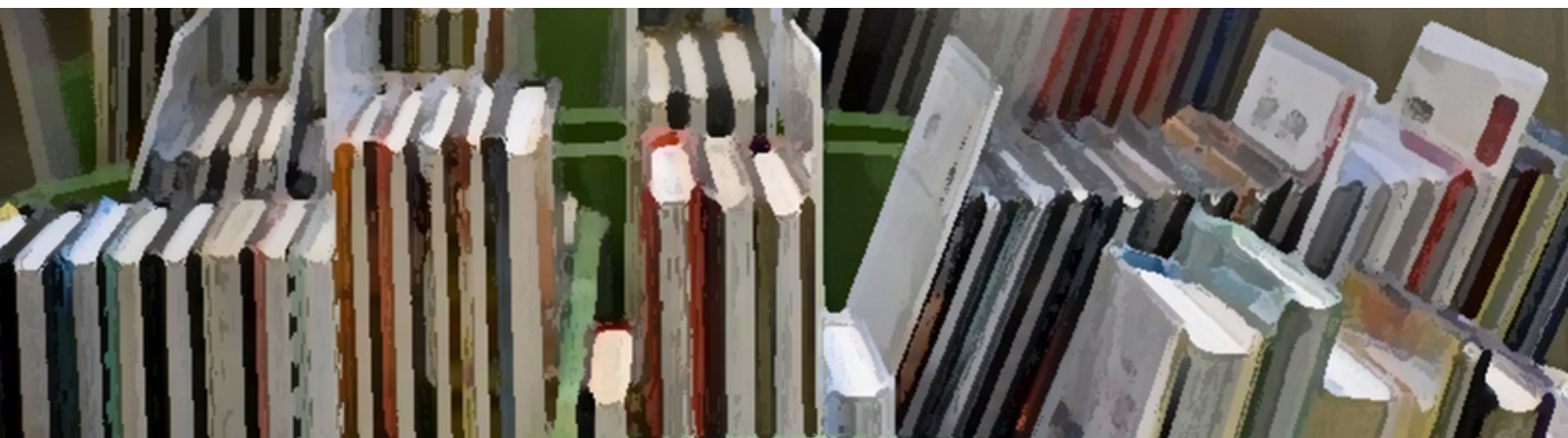
- 60 % en section adulte, contre 40 % en section jeunesse
- 70 % de fictions contre 30 % de documentaires.

À noter que la BD, toutes sections confondues, représente 30 % des collections de la médiathèque.

Pour l'année 2025, les actions en directions d'un public scolaire, enfance et jeunesse ont touché 1 230 personnes :

- 49 accueils auprès des écoles maternelles, primaires et collèges : environ 1 050 élèves
- 7 accueils auprès d'un service de la petite enfance (RAM), centre de loisirs : environ 180 enfants

Ces chiffres sont en baisse par rapport à l'année 2024 (-19 %).



Pour l'année 2025, les animations de la médiathèque ont touché 446 personnes (hors exposition) :

- conférences, rencontres, lectures : 43 personnes
- clubs de lecteurs : 40 personnes
- projections : 70 personnes
- trocs plantes : 42 personnes
- spectacle vivant : 176 personnes
- hors les murs : 75 personnes
- 2 expositions, visibles par 2 915 personnes, durant les horaires d'ouverture.

Par rapport à l'année 2024, il y a une baisse de la fréquentation des animations.
2025 n'était pas une année du Salon du Livre.

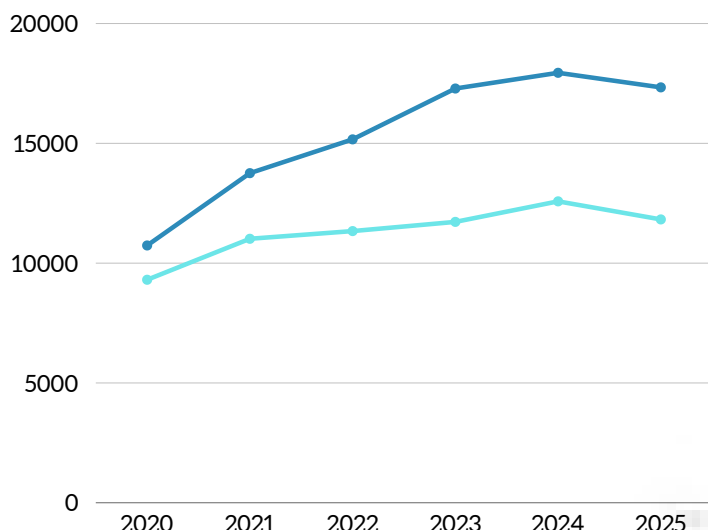
Évolution du prêt de documents

● Section Jeunesse

● Section Adulte

Le prêt de documents est en baisse par rapport à 2024, avec une perte de 4,5 %.

Les prêts de documents dans la section jeunesse sont plus importants que ceux de la section adulte, en raison d'emprunteurs actifs plus nombreux dans cette tranche d'âge et des accueils scolaires, permettant l'emprunt de documents auprès des classes.



Partenaires 2025 de la médiathèque



Pass culture 428 €



Nuits de la lecture 2025
Partir en Livre 2025



80 €
acquisition
livres



MDDS 890€



SdL24 250€
PNDLL 150 €



Accueil à la
médiathèque



PNDLL 2025
En attendant Noël 2025



En attendant Noël 2025



Pays à l'honneur : La
Suisse



2e participation



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PISCINE ET BASSIN DE BAINADE (GESTION DEPUIS LE 01/01/2014).

Piscine d'Airvault

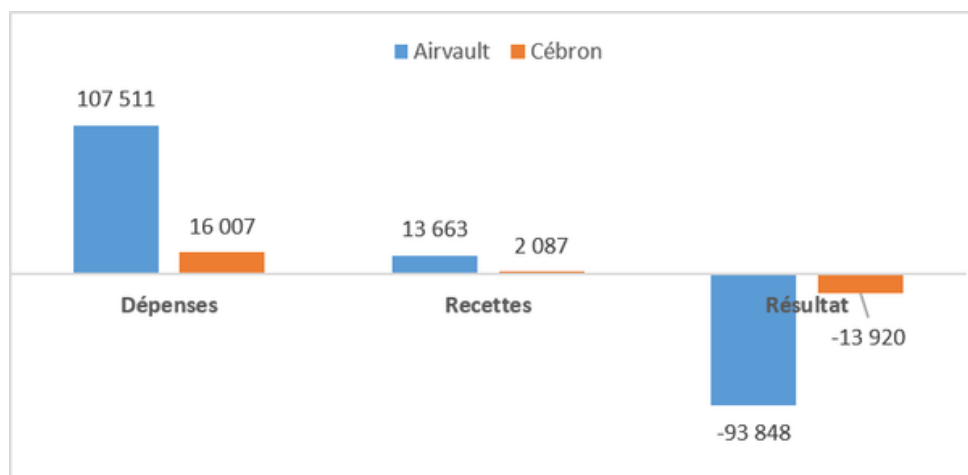
Inaugurée le 23 mai 2025, la piscine d'Airvault est désormais aux normes et accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est prévue pour la natation et le loisir.

Bassin de Baignade du Cébron

Équipement indissociable du camping, il accueille un grand nombre de groupes (association Beta Pi, centre socio-culturel, USEP...). Par sa forme ludique, elle attire beaucoup d'enfants.



Résultat des piscines en 2025



Fréquentation des piscines - Bilan des entrées 2021-2025

Airvault (ouverture 4 mois)	2021	2022	2023	2025
Scolaire	1 827	1 634	2 461	2 333
Leçons	683	758	800	906
Associations	560	338	280	801
Aquagym	39	28	43	193
Entrées Bain Public	1 398	1 999	1 705	3 363
Total fréquentation	4 507	4 757	5 289	7 596

Cébron (ouverture 2 mois)	2021	2022	2023	2024	2025
<7ANS et clients camping (gratuit)	669	947	706	1 172	NC
Enfants + de 7 ans	231	448	266	403	NC
Adultes	342	734	401	615	NC
Groupes	56	79	206	37	NC
Total	1 298	2 208	1 579	2 227	1 769

PETITE ENFANCE - ENFANCE JEUNESSE & ACTION SOCIALE

PETITE-ENFANCE

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, compétente en Petite enfance, soutient le Centre Socio-Culturel (CSC) de l'Airvaudais et du Val du Thouet dans la gestion du Relais Petite Enfance (RPE).



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023/2027 autour de l'enjeu "Renforcer la continuité éducative sur le territoire", la CCAVT a mis en place un dispositif d'aide financière aux assistants maternels afin de soutenir la profession et maintenir une offre d'accueil sur le territoire.

5 projets d'assistants maternels soutenus en 2025, avec une aide totale de 1 643 € pour 2025.

La Communauté de Communes a mis à leur disposition un formulaire de demande sur son site internet.

L'objectif : amortir le remplacement du matériel nécessaire à l'activité des assistants maternels.

Ouverture de la Halte Garderie en janvier 2025

Gérée par les CSC de l'Airvaudais et du Val du Thouet, avec des travaux d'aménagement réalisés par la CCAVT

Objectif : répondre à un besoin de garde ponctuel sur le territoire.

- Bâtiment et équipements conformes aux normes en vigueur.
- Étude des besoins.
- Projet d'établissement.
- Agrément PMI obligatoire pour l'ouverture de la Halte -Garderie.



ENFANCE

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2023/2027, la parentalité est un enjeu de territoire. La CCAVT soutient le CSC dans leurs actions autour de la parentalité.

JEUNESSE



La CCAVT a mis en place un dispositif de soutien financier afin d'encourager les initiatives portées par les jeunes.

L'objectif : les accompagner vers l'autonomie et dans une démarche de projet en promouvant un sentiment d'appartenance au territoire.

Dispositif « bourse micro-projets jeunes » à destination des 11/21 ans par la CCAVT pour soutenir les projets des jeunes sur le territoire.

Deux projets soutenus en 2025, 500€ chacun :

- Initiation handibasket et match de Gala le 6 septembre 2025
- « Geek Land » pour un salon de jeux vidéo rétro, validé en 2025, réalisé le 21 février 2026.

Renforcement des partenariats avec le centre socio-culturel

Le 9 juillet 2025, La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (CCAVT) et le Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet (CSC) officialisent la signature d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens, marquant une étape importante dans leur collaboration de longue date.

Depuis 1993, la collectivité lui confie la gestion et la responsabilité de nombreux services destinés à la population, en lui attribuant une subvention de fonctionnement.

Cette nouvelle convention, fruit de plusieurs mois d'échanges, vise à consolider ce lien en définissant un cadre pluriannuel et en renforçant la cohérence des actions menées sur le territoire. Un ancrage fort de la participation financière de la collectivité, permet de garantir un accès équitable aux services rendus à la population. Cette participation vise notamment à réduire les coûts pour les familles, tout en soutenant une offre de services de proximité, cohérente avec les priorités du territoire.

Une large palette d'actions au service de toutes les générations :

La convention formalise également le fléchage des moyens relevant des compétences Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la CCAVT, à travers :

- le pilotage du CSC et de l'animation à la vie sociale (Ateliers participatifs, Téléthon, Festival...),
- Petite Enfance (Relais Petite Enfance, Halte-Garderie),
- Loisirs et Animation Jeunesse (Accueil de loisirs, Point Animation Jeunesse, Mission du Référent Jeunesse),
- les actions collectives famille (cafés des parents, sorties familles, ateliers parents/ enfants...),
- les services aux seniors (projet papot'âge et remue méninge),
- Mobilité solidaire (location vélos électriques et Trans Thouet).



La collectivité affirme son engagement aux côtés du CSC, pour accompagner et soutenir l'ensemble de ses initiatives. Cette collaboration vise à répondre de manière concrète aux attentes des habitants et à améliorer la qualité de l'accompagnement proposé sur l'ensemble du territoire. En soutenant les actions du CSC, la collectivité confirme sa volonté de construire, avec les acteurs de terrain, des réponses adaptées, solidaires et durables aux enjeux locaux.

Par ailleurs, la convention garantit au CSC une représentation au sein du Conseil d'Administration, avec 3 sièges de droit pour la collectivité, assurant ainsi un lien étroit et durable.

Renforcement des partenariats avec la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine (MDEE) et Maison de l'emploi et des formations du thouarsais (MEF).

Depuis une dizaine d'années, les deux Missions Locales de la MEF du thouarsais et de la MDEE de Parthenay et de Gâtine interviennent auprès des jeunes de moins de 26 ans du territoire Airvaudais-Val du Thouet et reçoivent une subvention de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet sans vraiment mettre en avant un engagement partenarial et pluriannuel.

Depuis le printemps 2023, des rencontres entre la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et les deux Maisons De l'Emploi ont eu lieu afin d'échanger sur l'envie d'établir une convention d'objectifs et de moyens permettant ainsi de donner un cadre partenarial et une vision pluriannuelle. L'élaboration d'une convention tripartite est alors engagée.



Le 13 janvier 2025, une rencontre entre les présidents et directeurs des Maisons de l'emploi et de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet a permis d'échanger et d'acter l'envie de cette coopération sociale et territoriale.

L'état d'esprit de la convention est de mettre en avant la collaboration entre la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et les deux Missions Locales et les deux Maisons de l'emploi (MDE). Elle permettra de valoriser les compétences des 2 Missions Locales qui sont d'accueillir, informer, orienter et d'accompagner les jeunes de moins de 26 ans du territoire Airvaudais-Val du Thouet dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. En 2024, les deux missions locales ont accompagné entre 80 et 90 jeunes Airvaudais-Val du Thouet, ce qui représente environ 1200 entretiens individuels ou collectifs.

La convention permettra également la mise en valeur de l'expertise des 2 Maisons De l'Emploi sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet. Au-delà d'accueillir, informer et orienter les demandeurs d'emploi, elles mobilisent et coordonnent tous les acteurs locaux de l'emploi pour développer des solutions adaptées au besoin des bassins de l'emploi. Elles jouent un rôle clé dans la coordination des acteurs et dans la mise en œuvre de solutions adaptées aux enjeux territoriaux de l'emploi. Cette convention détermine une volonté commune de bâtir un projet concret pour l'accompagnement des jeunes Airvaudais-Val du Thouet et de proposer des dispositifs répondant aux besoins des habitants Airvaudais-Val du Thouet. Elle vise aussi à garantir 1 siège de droit au Conseil d'Administration des deux associations pour conserver un lien avec la collectivité.

Enfin, elle permettra également de porter les actions de la CTG (Convention Territoriale Globale) notamment avec la présence des Maisons De l'Emploi sur la coordination sociale et la coordination jeunesse portées par le Centre Socio Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet.

AIDE À LA PERSONNE



COMPTE ADMINISTRATIF 2025-M22

SECTION FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
Produits de la tarification	750 075
Recettes atténuatives	119 645
Produits financiers	6
Total fonctionnement recettes	869 726
DEPENSES	
Dépenses d'exploitation courante (groupe 1)	45 456
Charges de personnel (groupe 2)	735 623
Dépenses afférentes à la structure (groupe 3)	21 612
Total fonctionnement dépenses	802 691
Résultat 2025 (Excédent)	67 035
SECTION INVESTISSEMENT	
RECETTES	0
DEPENSES	0
Résultat 2025	0

TARIFS

Le Département des Deux-Sèvres a proposé une déshabilitation des services d'aide à domicile à compter du 1er mars 2024, permettant ainsi d'appliquer aux usagers des tarifs plus proches du coût de gestion du service.

En 2025, le département a participé à hauteur du tarif plancher de 24,58 €/heure, ainsi qu'une dotation complémentaire de 3,383 € de l'heure et une contribution d'un euro par heure pour les usagers à faibles ressources.

Le conseil d'administration a ainsi fixé les tarifs du CIAS à compter du 1er mars 2025 :

Niveau de dépendance des GIR	Du lundi au samedi	Dimanches et jours fériés
6 et mutuelles	30,76 €	37,66 €
5	31,29 €	38,19 €
4	31,82 €	38,72 €
3	32,35 €	39,25 €
2	32,88 €	39,78 €
1	33,42 €	40,31 €
Frais kilométriques facturés par kilomètre	0,66 €	

Les aides financières des organismes participant à la prise en charge de l’aide à domicile sont déduites lors de la facturation.

LE PERSONNEL DU CIAS

Le service comprend 23 agents sociaux en activité dont 2 emplois CDD, ainsi que 3 agents administratifs.

Parmi eux :

- 1 agent social en congé maladie ordinaire pendant 1 an 2024/2025 puis en disponibilité sans traitement
- 3 agents en disponibilité

En 2025, 30 jours de formation ont été dispensé pour 15 agents.

HEURES RÉALISÉES PAR LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

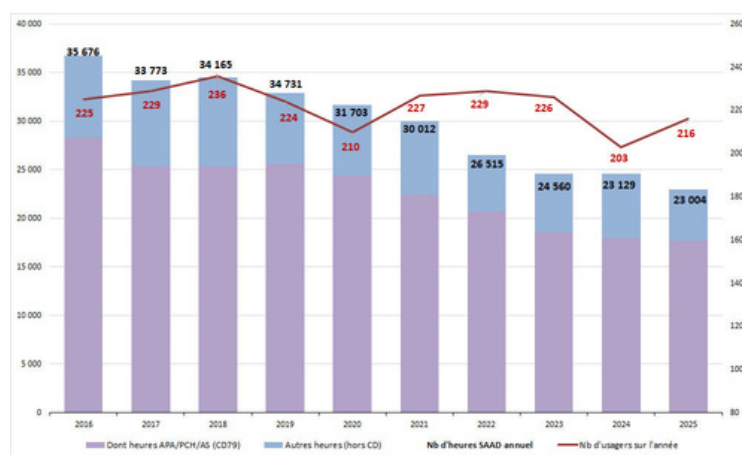
Part par financeur 2025	Heures par caisse	Répartition
Département APA	16 188,25	70,40 %
Département PCH	1 120,75	4,90 %
Département Aide sociale PA, PH	666,25	2,90 %
Payant : Participation usager à 100%	2 853,75	12,40 %
CARSAT	1 585,75	6,90 %
MSA	378,25	1,70 %
CNRACL	177,25	0,70 %
Divers : mutuelle, PTA, autres dépt	34,25	0,10 %
Total	23 004,50	100 %

RÉPARTITION DES USAGERS PAR NIVEAU DE DÉPENDANCE

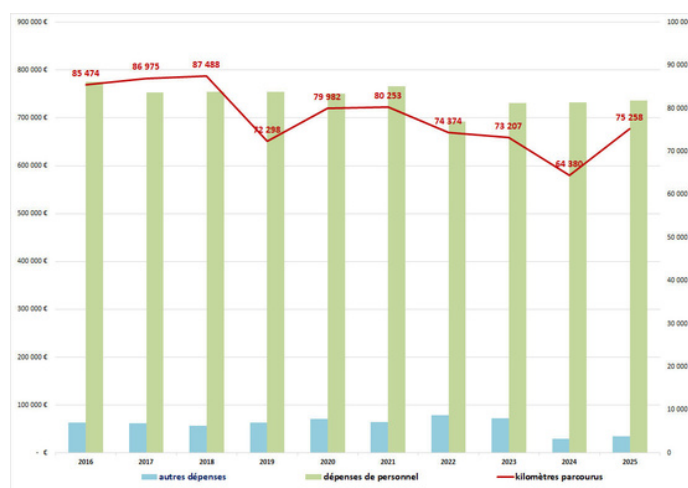
Répartition par GIR	Nombre d’usagers	% en heures
6	95	44 %
5	14	6,5 %
4	78	36 %
3	15	7 %
2	14	6,5 %
1	0	0 %

En 2025, on comptait 216 usagers (+ 13 par rapport à 2024 classés par GIR (groupe iso-ressources). Le GIR correspond au niveau de perte d’autonomie d’une personne âgée. Il est calculé à partir de l’évaluation effectuée à l’aide de la grille AGGIR.
Il existe 6 GIR : le GIR 1 étant le niveau de perte d’autonomie le plus fort, et le 6 étant le plus faible.
À noter que certaines personnes changent de GIR dans l’année.

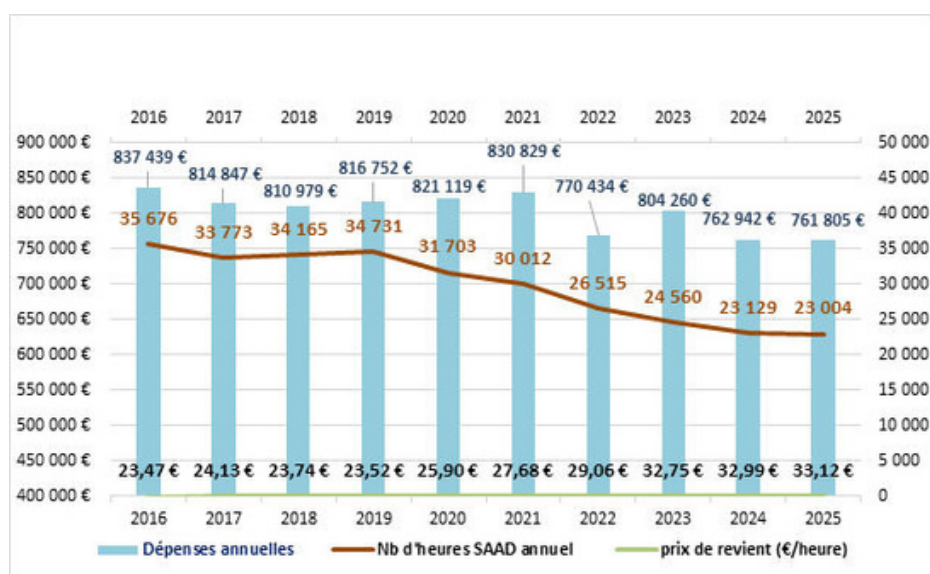
ÉVOLUTION DES HEURES ET DU NOMBRE D'USAGERS



ÉVOLUTION DES DÉPENSES



ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN LIEN AVEC L'ACTIVITÉ ET LE COÛT DE REVIENT



INFORMATIQUE & COMMUNICATION

Un rapport plus détaillé est disponible sur demande à la Communauté de Communes

SITES INTERNET

www.cc-avt.fr



On comptabilise 3 537 visites du site internet en 2025 (+4,68 %), contre 3 379 en 2024. Toutefois, le nombre de pages consultées diminue 24,19 % passant de 28 552 à 21 645.

Le site détaille l'organisation et l'activité de la CCAVT et du CIAS.

Elus, commissions, agents, offres d'emplois, services communautaires et renseignements utiles des communes membres,

On peut également télécharger de nombreux documents (délibérations, règlements, formulaire de prélèvement automatique des factures d'assainissement...), accéder au service de rénovation de l'habitat et prendre rendez-vous en ligne, télécharger un formulaire de demande de subvention pour les associations, consulter l'agenda des événements du territoire, le calendrier de collecte des déchets et le détail de la facturation, les contrats et tarifs du CIAS, et obtenir toutes les informations relatives au tourisme, à l'urbanisme, aux hébergements, aux sports, loisirs, etc.

www.avt-tourisme.fr

Dans le prolongement du site principal, le lien menant à la rubrique tourisme et loisirs répertorie les activités touristiques, visites incontournables, manifestations, produits locaux et restaurants appréciés des habitants.

Il offre également une carte du territoire matérialisant les circuits de randonnées et points d'arrêt indispensables à votre périple.

Vous pouvez également y retrouver les coordonnées des bureaux de l'Office de Tourisme situés sur les communes d'Airvault et de Saint-Loup-Lamairé.

www.mediatheque-avt.fr

Le site recense 927 visites en 2025.

Pratique aux 1 073 lecteurs inscrits à la médiathèque, il permet aux usagers d'accéder au catalogue en ligne et de réserver les ouvrages qui les intéressent.





Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet

1 014 abonnés
(+ 14,58 %)

Médiathèque Airvadais-Val du Thouet

670 abonnés (+ 4,85 %) 2 977 visites (- 23,17 %) 63 abonnés

Office de tourisme

1 406 abonnés (+ 14,96 %) 7 497 visites (+ 42,02 %)

INFORMATIQUE

L'année 2025 a été marquée par :

- la révision du parc informatique de l'école maternelle des Corderies avec ajout d'un serveur NAS,
- la réflexion sur le parc informatique et évolution des postes pour le passage sous Windows 11,
- le renforcement des connexions distantes avec une solution VPN et suppression de RG System pour les agents,
- l'audit cybersécurité pour le siège de la CCAVT et la Médiathèque.

Évolution du parc informatique sur le territoire Airvadais-Val du Thouet depuis 2014 (communes, écoles et EHPAD inclus)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ordinateurs	247	251	251	250	250	253	256	259	274	279	284	307
Tablettes	---	---	---	---	30	33	42	42	53	62	62	91
Total	247	251	251	250	280	286	298	301	327	341	346	398

Répartition du temps de travail du service informatique et communication

	Heures 2025	% en 2025	Heures 2024	% en 2024
Communauté de Communes				
Siège social	345,25	21,93	148,62	18,13
Assainissement	45	2,86	22	2,68
Communication	315	20,01	35,5	4,33
Piscine du Cébron	0	0,00	0	0,00
Station d'épuration Airvault	8	0,51	1	0,12
Salle Bordage	0	0,00	0	0,00
Office de Tourisme	15	0,95	2	0,24
Médiathèque	30	1,91	8	0,98
Total CCAVT	758,25	48,16	217,12	26,48
Airvault	420	26,68	174	21,22
Assais-les-Jumeaux	49	3,11	18	2,20
Availles-Thouarsais	8	0,51	1	0,12
Boussais	16	1,02	1	0,12
Irais	12	0,76	1	0,12
Le Chillou	8	0,51	1	0,12
Louin	55	3,49	8,5	1,04
Maisontiers	4	0,25	1	0,12
Saint-Loup-Lamairé	76	4,83	11,5	1,40
Les Résidences du Thouet	168,25	10,69	385,75	47,05
Total				
TOTAUX	1 574,50	100,00	819,87	100,00

ATELIERS TECHNIQUES

COMPOSITION

Les ateliers techniques se composent de deux services bien distincts sous la même direction :

- le service technique, qui assure l'entretien, la gestion des bâtiments, travaux, espaces verts et voirie.



- le service gestion des déchets, chargé du gardiennage et de l'entretien des déchèteries, de l'enlèvement des déchets, la collecte des verres en apports volontaires et l'entretien du parc de bacs ordures ménagères et tri.



LES CHIFFRES

En 2025, on dénombre :

- 512 demandes d'interventions techniques
- 83 livraisons de bacs
- 614 transferts de bennes et points d'apports volontaires dans les centres de retraitement des déchets

BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2025

Siège social (locataire)

Réhabilitation de la petite salle de réunion et de l'espace d'accueil.
(2 527 € TTC)

Camping du Cébron

- Remise en état des sanitaires PMR (1 000 € TTC).
- Réfection des poteaux de la pergola et des terrasses des cabanons (3 200 € TTC).
- Réparation de la VMC et de la toiture (1 092 € TTC).

Médiathèque

- Remaniement de la toiture de la dépendance (3 380 € TTC).
- Réparation du chéneau (4 700 € TTC).

Gymnase du Cébron

- Réfection complète du chéneau (4 494 € TTC).
- Nettoyage technique de la verrière (800 € TTC).

C2E

- Réparations ponctuelles de toiture réparties sur trois zones (200 m² sur 5 500 m²).
(7 626 € TTC)

Gendarmerie

- Traitement des désordres structurels.
- Remise en état des volets et menuiseries.
- Travaux de maintenance corrective sur les équipements dégradés.

Maison de Santé de Saint-Loup-sur-Thouet

- Isolation phonique du bureau de la psychologue (1 380 € TTC).
- Réfection du muret du parking (5 628 € TTC).

Pôle enfance

- Réparation localisée des sols (2 076 € TTC).
- Remise en peinture de la salle d'éveil (5 533 € TTC).

Pour l'ensemble des bâtiments

- Maintenance des systèmes de chauffage et d'eau chaude.
- Mise en conformité électrique et PMR.
- Sécurisation des jeux et équipements ludiques.

RAPPORTS ANNEXES

Le service assainissement ainsi que le service déchets réalisent des rapports annuels sur le prix et la qualité du service. Ces rapports sont consultables au siège social de la CCAVT et sur le site internet www.cc-avt.fr.

Service assainissement

Vous retrouverez les éléments suivants:

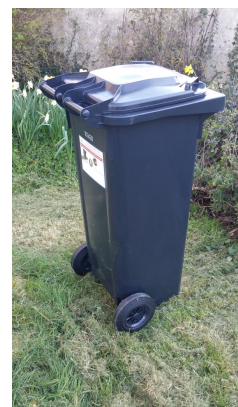
- commission et conseil d'exploitation
- le territoire desservi et le mode de gestion du service
- les caractéristiques techniques
- les éléments financiers
- les indicateurs de services
- exemple de facture
- les indices de connaissance et de gestion patrimoniale



Service déchets

Vous retrouverez les éléments suivants:

- l'organisation du service public de collecte de déchets,
- les indicateurs techniques avec les tonnages 2025
- le mode de financement du service
- les comptes administratifs 2025
- les prestations rémunérées à des entreprises sur contrat
- le montant des recettes perçues pour l'année 2025
- les investissements 2025
- la communication et la prévention des déchets



Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet
33 place des Promenades
79600 AIRVAULT
Téléphone : 05 49 64 93 48
communaute@cc-avt.fr



Centre Intercommunal d'Action Social
33 place des Promenades
79600 AIRVAULT
Téléphone : 05 49 63 60 75
saad@cc-avt.fr



www.cc-avt.fr

AR-Préfecture

079-200041416-20260703-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2026

Publication le : 03-07-2026

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48